

REPUBLIQUE FRANCAISE

Monts du Genevois, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo,
la Communauté de Communes du Genevois et la
Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2026-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 4 JUIN 2026

ARRIVEE

4

Séance du : 27 mai 2026

Nombre de membres du Comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants

Nombre de membres présents ou représentés : 31

Président de séance : Monsieur ANTOINE.

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (6) Messieurs ANTOINE, GUERET, MAIRE, LESAGE, SERVAGE. Madame SALVATGE.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (4) Messieurs PISSARD et SIFFERLIN. Mesdames DUPRAZ, VINCENT.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (3) Mesdames BOETTNER, FEVAL et PERAY.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (18) Messieurs VINCI, MOUCHET, JACQUET, DE VIRY, MAURY, JACQUEMOUD, LAPORTE, LE GOUSSE, BOUSCAIL, GIRERD, SAGE-VALLIER, GATELET, BORRANI, MAITREPIERRE. Mesdames CARTIER, QUEMENT, DUPENLOUP, COUCHOURON.

Membres de l'Office de Tourisme des Monts du Genevois : Mesdames AVICE, RAMPON, RUJID.

Invité(e)s présent(e)s : Mesdames CHAUMONTET et GAY.

OBJET : Installation du comité de direction de l'office de tourisme

Vu l'article R133-4 du Code du Tourisme, prévoyant l'élection des membres élus pour le Comité de Direction

Vu l'article 5 des statuts prévoyant les conditions de désignation des membres du comité de direction

Le comité de direction est composé de 2 collèges :

- **Le collège d'élus** : 12 membres titulaires représentant les trois collectivités territoriales (conseillers communautaires), et leurs 12 suppléants. Les représentants titulaires des trois EPCI sont au nombre total 12, dont 6 pour Annemasse Agglo, 4 pour la Communauté de Communes du Genevois et 2 pour la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Ces membres ont été désignés et validés en conseil Communautaire de la CC. Du Pays de Cruseilles, CC. Du Genevois et d'Annemasse Agglo, par les délibérations respectives N°2026_62, N° c_20260420_adm_035 et N° CC_2026_0059.
- **Le collège de professionnels** : 11 membres titulaires, représentant les professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme du territoire, ainsi que leurs 11 suppléants. Ces membres ont été désignés lors de la rencontre entre élus et socio-professionnels organisée par l'Office de tourisme en date du 22 avril 2026.

Il se compose des membres suivants :

LE COLLEGE DES ELUS : 1^{er} collège

- ÉLUS REPRÉSENTANTS D'ANNEMASSE AGGLOMÉRATION :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
1- M. ANTOINE Patrick	1- M. BOCCARD Bernard
2- M. GUERET Cristian	2- M. MAIRE Denis
3- M. LESAGE Sébastien	3- M. MAYCA Christophe
4- Mme SALVATGE Sandra	4- M. TEREINS Nicolas
5- Mme FERNEX Coralie	5- M. MEHDI Amine
6- M. SERVAGE Denis	6- M. BOUVET Thierry

- ÉLUS REPRÉSENTANTS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
1- Mme DUPRAZ Annick	1- Mme VINCENT Carole
2- Mme BISLIMI Minavere	2- M. FOL Yann
3- M. PISSARD François-Etienne	3- M. BURETTE Sébastien
4- M. SIFFERLIN Christophe	4- M. COLLOMB Eric

- ÉLUS REPRÉSENTANTS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
1- Mme BOETTNER Charlotte	1- M. BOUCHET Jean-Marc
2- Mme FEVAL Marie-Christine	2- Mme PERAY Valérie

LE COLLEGE DES SOCIO PROFESSIONNELS : 2nd collège

Filière	Représentants titulaires	Représentants suppléants
Hébergements	M. VINCI Laurent Mercure Annemasse Porte de Genève à Gaillard	M. MOUCHET Yves Hôtel Kyriad Annemasse Genève à Annemasse
	Mme CARTIER Stéphanie Ac hôtel by Marriott à Saint-Julien-en-Genevois	Mme QUEMENT Kamila Hôtel Ibis VITAM à Neydens
	M. JACQUET Cyprien Novotel à Annemasse	M. FALL Maguette Novotel à Annemasse
	M. DE VIRY François Viry Château à Viry	Mme BUSSAT Aurélie Camping La Colombière/Résidence les Cerisiers à Neydens
Loisirs	M. MAURY Lionel UCA Vitam à Neydens	Mme DUPENLOUP Delphine Archipel Butor à Lucinges
	M. FENET Ludovic Bureau de la Montagne du Salève à Présilly	Mme COUCHOURON Estelle Maison du Salève à Présilly
	M. JACQUEMOUD Guillaume Sas Panoramique du Salève à Monnetier-Mornex	M. LAPORTE Laurent CHR du Salève à Collonges Sous Salève
	M. LE GOUSSE Julien Téléphérique du Salève à Etrembières	M. BOUSCAIL David Au fût et à mesure à Annemasse
Affaires	M. GIRERD Arnaud Agir En Com à Ville-La-Grand	M. SAGE-VALLIER Sylvain MC4 Event à Ville-La-Grand
	M. GATELET Jeremy Action Planet Events à Sevrier	M. BORRANI Thimothée Action Planet Events à Sevrier
	M. MAITREPIERRE Florent Sarl Auberge du Pelloux à Villy-Le-Pelloux	Mme CHAMOT Chloé Sarl Auberge du Pelloux à Villy-Le-Pelloux

Après avoir fait l'appel nominal, nous déclarons complet et installé le nouveau Comité de Direction de l'Office de Tourisme des Monts du Genevois, Haute-Savoie, France.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance
Monsieur SAGE-VALLIER

Le Président
Monsieur ANTOINE

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 4 JUN 2026
ARRIVEE
4

Signé par :

A10E0CE278A0443...

DocuSigned by :

CCAE61D97DAE4790



REPUBLIQUE FRANCAISE

Monts du Genevois, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo,
la Communauté de Communes du Genevois et la
Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2026-09

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 4 JUIN 2026

ARRIVEE

4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 27 mai 2026

Nombre de membres du Comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants

Nombre de membres présents ou représentés : 31

Président de séance : Monsieur ANTOINE.

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (6) Messieurs ANTOINE, GUERET, MAIRE, LESAGE, SERVAGE. Madame SALVATGE.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (4) Messieurs PISSARD et SIFFERLIN. Mesdames DUPRAZ, VINCENT.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (3) Mesdames BOETTNER, FEVAL et PERAY.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (18) Messieurs VINCI, MOUCHET, JACQUET, DE VIRY, MAURY, JACQUEMOUD, LAPORTE, LE GOUSSE, BOUSCAIL, GIRERD, SAGE-VALLIER, GATELET, BORRANI, MAITREPIERRE. Mesdames CARTIER, QUEMENT, DUPENLOUP, COUCHOURON.

Membres de l'Office de Tourisme des Monts du Genevois : Mesdames AVICE, RAMPON, RUJID.

Invité(e)s présent(e)s : Mesdames CHAUMONTET et GAY.

OBJET : Élection du Président

Vu l'article R133-5 du Code du Tourisme, prévoyant l'élection d'un Président et d'un Vice-président pour le Comité de Direction

Vu l'article 8.1 des statuts prévoyant que le Président est issu du premier collège

--Vote à main levée sur proposition de Monsieur ANTOINE --

Il préside les séances du Comité de Direction et les différentes réunions nécessaires au bon fonctionnement de l'Office (Gouvernance, réunions politiques stratégiques en dehors de la réunion des Présidents d'EPCI, etc.). L'ensemble des attributions du Présidents sont détaillés dans l'article 8.1 des statuts de l'Office de Tourisme.

Le doyen de l'assemblée, Monsieur MAIRE, prend la présidence pour procéder à l'élection du Président de l'Office de Tourisme.

Election du Président :

M. Patrick ANTOINE se déclare candidat pour le poste de Président.

Aucun autre élu n'est candidat.

Résultat des votes : 11 votes

- 10 votes pour M. Patrick ANTOINE
- 1 abstention

M. Patrick ANTOINE est élu Président de l'EPIC à l'unanimité.

M. Patrick ANTOINE assure la présidence de la séance.

Le Comité de direction,

ELIT M. Patrick ANTOINE au poste de Président de l'EPIC Monts du Genevois, Haute – Savoie, France et le déclare immédiatement installé.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

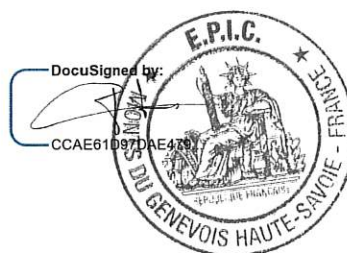
Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Monsieur SAGE-VALLIER

Le Président
Monsieur ANTOINE

Signé par :

A10E0CE278A0443...



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 4 JUIN 2026

ARRIVEE

4

REPUBLIQUE FRANCAISE

Monts du Genevois, Haute-Savoie - France

Établissement Public rattaché à Annemasse Agglo,
la Communauté de Communes du Genevois et la
Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
Siège : Place de la Gare – 74100 ANNEMASSE

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

- 4 JUIN 2026

N° 2026-10

ARRIVEE
4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 27 mai 2026

Nombre de membres du Comité de direction : 23 titulaires et 23 suppléants

Nombre de membres présents ou représentés : 31

Président de séance : Monsieur ANTOINE.

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (6) Messieurs ANTOINE, GUERET, MAIRE, LESAGE, SERVAGE. Madame SALVATGE.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (4) Messieurs PISSARD et SIFFERLIN. Mesdames DUPRAZ, VINCENT.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Pays de Cruseilles : (3) Mesdames BOETTNER, FEVAL et PERAY.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (18) Messieurs VINCI, MOUCHET, JACQUET, DE VIRY, MAURY, JACQUEMOUD, LAPORTE, LE GOUSSE, BOUSCAIL, GIRERD, SAGE-VALLIER, GATELET, BORRANI, MAITREPIERRE. Mesdames CARTIER, QUEMENT, DUPENLOUP, COUCHOURON.

Membres de l'Office de Tourisme des Monts du Genevois : Mesdames AVICE, RAMPON, RUJID.

Invité(e)s présent(e)s : Mesdames CHAUMONTET et GAY.

OBJET : Élection des Vice-présidents et du délégué

Vu l'article R133-5 du Code du Tourisme, prévoyant l'élection d'un Président et d'un Vice-président pour le Comité de Direction

Vu l'article 8.2 des statuts prévoyant que le Comité de direction élit deux Vice – Présidents parmi ses membres :

- *Un Vice –Président représente le premier collège. Il doit représenter l'EPCI non représenté par le Président*
- *Un vice – Président représente le second collège*

Vu l'article 8.3 des statuts prévoyant que le Comité de direction élit un délégué parmi ses membres :

- *Un délégué représente le premier collège issu du territoire non représenté par le Président et le premier VP.*

Il est précisé que l'élection se déroule à bulletin secret.

--Vote à main levée sur proposition de Monsieur ANTOINE --

En cas d'absence du Président, un vice-président préside le Comité de Direction ou les réunions Gouvernance.

Le Président peut donner délégation au Vice-Président sur les domaines qu'il estime nécessaires.

Le Vice-Président ne peut exercer d'autres pouvoirs que ceux qui lui ont été expressément délégués par le Président.

Le délégué est l'interlocuteur privilégié pour les projets touristiques développés sur le territoire de l'EPCI dont il est élu.

Un autre délégué pourra être nommé si le territoire s'élargit davantage.

Election du Vice-président – premier collège :

M. François-Etienne PISSARD se déclare candidat pour le poste de Vice-président représentant le premier collège.

Aucun autre élu n'est candidat.

Résultat des votes : 11 votes

- 10 votes pour M. François-Etienne PISSARD
- 1 abstention

Election du Vice-président – second collège :

M. Guillaume JACQUEMOUD se déclare candidat pour le poste de Vice-président représentant le second collège.

Aucun autre socioprofessionnel n'est candidat.

Résultat des votes : 11 votes

- 10 votes pour M. Guillaume JACQUEMOUD
- 1 abstention

Election du délégué – premier collège :

Mme Charlotte BOETTNER se déclare candidate pour le poste de déléguée représentant le premier collège.

Aucun autre élu n'est candidat.

Résultat des votes : 11 votes

- 10 votes pour Mme Charlotte BOETTNER
- 1 abstention

M. François-Etienne PISSARS est élu Vice-président de l'EPIC au premier collège.

M. Guillaume JACQUEMOUD est élu Vice-président de l'EPIC au second collège.

Mme Charlotte BOETTNER est élue déléguée de l'EPIC au premier collège.

Le Comité de direction,

ELIT Messieurs François-Etienne PISSARD et Guillaume JACQUEMOUD aux postes de Vice-Présidents de l'EPIC Monts du Genevois, Haute – Savoie, France et sont immédiatement installés.

ELIT Madame Charlotte BOETTNER au poste de déléguée de l'EPIC Monts du Genevois, Haute – Savoie, France et est immédiatement installée.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Monsieur SAGE-VALLIER

Le Président
Monsieur ANTOINE

Signé par :

A10E0CE278A0443...

DocuSigned by:

CCA61D97DAE479.



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 4 JUIN 2026

ARRIVEE
4